



**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 juin 2024
A L'HOTEL DE VILLE
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Jacques BERENGER, Céline PELLISSIER, Pascal MONTLAHUC, Marie MEYER, Pascale AUGUET-OTTAVY, Sandrine BUIRON, Philippe VERCHER, Karine CACHELEUX, Timothée KOENIG.

Absents excusés : Cécile AUTRAN (Pascal MONTLAHUC), Michel REZK (Jean-Luc ANTONINI), Aurélie COURANT (Céline PELLISSIER), Nicolas BAGNIS (François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pascale AUGUET-OTTAVY), Laurent DENIS (Jacques BERENGER).

Absents : Jean-Christophe CHAUTARD, Sara SUSINI,

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS :	14	VOTANTS :	20
-------------------	-----------	------------------	-----------

1/ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mai 2024

ADMINISTRATION GENERALE

2/ Acquisition du PRADON : autorisation de signature.

3/ Conventions d'utilisation des piscines de Fayence et de Seillans par les écoles.

4/ Versement d'une subvention pour l'association JSPA.

5/ Signature d'une convention avec ESCOTA.

6/ Modification paiement cantine scolaire.

7/ Annulation d'amortissement.

8/ Participation à un voyage scolaire.

RESSOURCES HUMAINES

9/ Création d'un poste d'adjoint d'animation.

10/ Création d'un poste d'adjoint technique.

FINANCES

11/ Demande de subvention à la région pour véhicule CCFF.

12/ Demande de subvention au département pour vêtements CCFF.

13/ Rétrocession d'une concession.

2/ACQUISITION DU PRADON

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à poursuivre les démarches en vue de l'acquisition des parcelles F427-F428-F479-F488 et F492 appartenant à l'association PARISIENNE ET PROVINCIALE dans le but d'y construire entre autres un nouveau groupe scolaire.

Est adopté à l'unanimité.

3/ CONVENTION D'UTILISATION DES PISCINES DE FAYENCE ET DE SEILLANS PAR LES ECOLES.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer les deux conventions concernant l'utilisation des piscines de Seillans et Fayence en acceptant notamment les nouvelles conditions financières de 3 euros par enfants pour les deux piscines concernées.

Est adopté à l'unanimité.

4/ VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION JSPA.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à verser une subvention de 600€ à l'association JSPA.

Est adopté à la majorité, Michel REZK ayant voté contre et Nicolas BAGNIS s'étant abstenu.

5/ SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC ESCOTA.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Etat représenté par son concessionnaire, la société ESCOTA, dans le cadre du confortement d'un talus situé entre les PR149.560 et 149.630 en bordure de l'autoroute A8.

Est adopté à l'unanimité.

6/ MODIFICATION PAIEMENT CANTINE SCOLAIRE

Le projet de délibération visant à doubler le prix de la cantine, soit 6.40€, pour les enfants non-inscrits par leurs parents préalablement via l'application MYPERISCHOOL.

Est adopté à l'unanimité.

7/ ANNULATION D'AMORTISSEMENT.

Le projet de délibération permettant à Monsieur le Maire d'autoriser le SGC de l'Estérel à corriger l'opération comptable concernant l'amortissement du bien URB002BIS, en créditant le compte 1068 par le débit du compte 28031 pour un montant de 861.12€.

Est adopté à l'unanimité.

8/ PARTICIPATION A UN VOYAGE SCOLAIRE.

Le projet de délibération autorisant la commune à participer aux frais du voyage scolaire en Espagne organisé par le lycée Saint-Exupéry de Saint-Raphaël à hauteur de 150€ pour une lycéenne Calliannaise, Jenna ALUNNI.

Est adopté à l'unanimité.

9/ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à créer un poste d'adjoint animation au service jeunesse au profit de Madame Géraldine MIRALLES.

Est adopté à l'unanimité

10/ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à créer un poste d'adjoint technique à la police municipale au profit de Monsieur Laurent BUSIGNIES.

Est adopté à l'unanimité

11/ DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION POUR LE VEHICULE CCFF.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du conseil régional pour participer au financement de l'acquisition d'un véhicule mis à disposition du CCFF.

Est adopté à l'unanimité.

12/ DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT POUR VETEMENTS CCFF.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du département pour participer au financement de l'acquisition de tenues vestimentaires pour les patrouilleurs du CCFF.

Est adopté à l'unanimité.

13/ RETROCESSION D'UNE CONCESSION.

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à verser la somme de 1067€ à Madame Vanda EKMEKDJIAN, épouse SCALA, en contrepartie de la rétrocession de la concession N°18.

Est adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

A – Monsieur VERCHER déplore le nombre sans cesse croissant de deux roues qui provoquent des nuisances sonores dans la plaine et notamment à proximité des centres commerciaux. Il souhaiterait d'autre part obtenir des informations sur le projet de la voie de contournement qui a été sans cesse reporté.

B- Monsieur le Maire rappelle l'obligation pour les élus d'être présents pour la tenue des bureaux de vote les dimanches 30 juin et 07 juillet à l'occasion des élections législatives.

C- Monsieur le Maire rappelle que, malgré une pluviométrie relativement abondante, la problématique de l'eau n'est pas pour autant réglée car même si certains effets sont résolus, les causes perdurent.

D- Monsieur VERCHER indique que les préparatifs pour l'organisation des commémorations du 80^{ème} anniversaire du débarquement en Provence le 15/08 sont en cours.